

Le Palinzard

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

BILLET MUNICIPAL



Les récentes élections ont entraîné un changement en profondeur de la composition des membres de la Municipalité. Une réorganisation des dicastères a été réalisée dans le but de mieux répartir les responsabilités. Dans ce cadre, les bâtiments scolaires ont été rattachés au dicastère de la petite enfance, des écoles et des affaires sociales afin de mieux coordonner l'entretien et les constructions avec la direction des Ecoles et la direction de l'Association de l'Accueil de l'Enfance d'Epalinges. Un certain nombre de projets qui ont débuté sous l'ancienne législature sont actuellement bien avancés et d'autres, nouveaux, verront le jour prochainement. Le billet d'aujourd'hui permet d'en dresser l'état des lieux et les perspectives pour la législature.

Accueil de l'enfance

Les travaux de construction du centre de vie enfantine, ainsi que l'extension du collège de la Croix-Blanche avancent conformément au planning prévu. Les délais sont tenus et, sauf événement imprévisible, les locaux pourront être remis à l'Association de l'Accueil de l'Enfance d'Epalinges pour l'été 2012. Durant ces prochains mois, l'AAEE devra relever le défi de trouver le personnel nécessaire pour faire fonctionner cette structure et cela tout en continuant à gérer les structures actuelles.

Ecoles

Depuis la rentrée 2011-2012, l'établissement scolaire peut bénéficier d'infrastructures rénovées à Bois-Murat, soit: la piscine, la salle de gymnastique «E» ainsi que les installations sportives extérieures. Ces dernières sont également à disposition des jeunes du quartier en dehors de l'horaire scolaire; la Municipalité se réjouit de l'usage qu'ils en font depuis le mois de juillet. Par ailleurs, les travaux d'aménagement du préau sud ont également été achevés pour la rentrée scolaire, permettant notamment un meilleur accès à l'école.

Une nouvelle organisation du réfectoire ainsi qu'une prestation d'animation pour les élèves de 5^e et de 6^e année ont été mises en place durant la pause

de midi. Ces nouvelles dispositions ainsi que l'accroissement du nombre d'élèves scolarisés au collège de Bois-Murat ont entraîné une forte augmentation de la fréquentation du réfectoire.

Bibliothèque

La bibliothèque actuellement destinée aux jeunes et aux écoliers va étendre son offre de livres aux adultes. Dès l'été 2012, une section leur sera effectivement ouverte. Les horaires d'ouverture seront adaptés en fin de journée pour leur en faciliter l'accès.

Centre d'Animation des Jeunes

L'équipe d'animation du CAJE a été renforcée, elle est maintenant composée uniquement de professionnels de l'animation socioculturelle. Afin de marquer plus clairement la distinction entre l'accueil de l'enfance et l'animation, ce sont les employés du CAJE qui coordonnent et développent l'animation des 5^e et 6^e années au réfectoire scolaire de Bois-Murat.

EMS La Girarde et appartements protégés

L'aménagement de l'EMS La Girarde est entré dans sa phase finale, l'ouverture reste prévue dans le premier trimestre 2012. Par ailleurs, la Municipalité a mis en priorité pour cette législature l'étude de la construction d'appartements protégés sur notre commune.

Epalinges dispose d'infrastructures sociales performantes qui seront complétées harmonieusement lorsque les projets en cours seront réalisés.



Pierre Jolliet, municipal

SOMMAIRE

◆ Billet municipal	1
◆ Echos du Conseil communal	2-3
◆ La Municipalité informe	3
◆ Communications de la Municipalité	4-6
◆ Dessin de Burki	7
◆ Animations	7
◆ Vie des sociétés	8
◆ Jeux	9
◆ Découvrez votre commune	9
◆ Mémento des manifestations	10

À MÉDITER

PARLER BEAUCOUP EST UNE CHOSE,
PARLER À BON ESCIENT EN EST UNE AUTRE.

Sophocle

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL



SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2011

La première séance de la législature 2011-2016 a débuté par la bienvenue à la nouvelle Municipalité ainsi que par l'enthousiasme civique en chantant l'hymne vaudois. M^{me} Isabelle Favre, directrice de La Chanson d'Epalinges, nous a accompagnés à cette occasion.

Les mois de juillet et d'août ont été marqués d'agréables visites aux nonagénaires d'Epalinges: M. Maurice Vuilleumier, M^{me} Miriam Schmied ainsi que M^{me} Hélène Gehret.

Les résultats des votations du 4 septembre 2011 ont été:

«Vivre et voter ici»: refusé par 1652 non, contre 712 oui. «Election du Conseil communal à la proportionnelle»: accepté par 1429 oui, contre 802 non. «Initiative Ecole 2010 ou contre-projet LEO»: l'initiative a été refusée en faveur du contre-projet par 1256 voix. Le contre-projet LEO est accepté par 1214 oui, contre 1046 non. A la question subsidiaire, il a été répondu en faveur du contre-projet.

Les élections pour le renouvellement des autorités fédérales pour la législature 2012-2016 se tiendront le 23 octobre 2011 pour élire dix-huit membres vaudois au Conseil national ainsi que deux membres vaudois au Conseil des Etats.

Une minute de silence a été observée en la mémoire de M. le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, chef du Département de l'Economie vaudoise, si tristement et récemment décédé.

Quelques éclaircissements ont été donnés en préambule. A la demande de Madame la Préfète, lors de la séance d'installation des autorités communales du 23 juin 2011, les Commissions de gestion et des finances ont été nommées. Suite à cette séance, M. Angelo Marzoli a déposé un recours se tournant contre la décision du Conseil du 23 juin 2011. Il a été vivement regretté que le signataire du recours ne soit pas intervenu le jour même, avant ou après les élections.

L'ordre du jour a été accepté à une évidente majorité. Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2011 ainsi que celui de la séance d'installation des autorités communales du 23 juin 2011 ont été acceptés à l'unanimité.

En vertu des pouvoirs qui sont conférés à la présidente, sept conseillers ont été assermentés et peuvent siéger valablement.

Le nombre de membres au sein des commissions permanentes et ad hoc a été fixé à huit plus six suppléants. La répartition entre les groupes politiques est comme suit: deux socialistes, un libéral, deux radicaux, un UDC, un Vert, un hors parti.

Il a été procédé à la redésignation des Commissions des finances et de gestion ainsi qu'à l'élection des membres des autres commissions permanentes pour la durée de la législature.

Deux membres du législatif ont été désignés au Conseil d'établissement. Des délégués ont également été désignés au comité de l'Association d'Accueil de l'Enfance d'Epalinges, à la PCI et au conseil intercommunal de l'Association des communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.

Avec deux amendements, dont un refusé, le Conseil a accepté le préavis de la Municipalité concernant le traitement des membres de la Municipalité ainsi que les indemnités des membres du Conseil communal et de sa secrétaire pour la législature 2011-2016.

Au vote à mains levées, le préavis N° 17 concernant les délégations de compétence accordées à la Municipalité est accepté à l'unanimité.

Le syndic, M. Mischler, annonce la répartition des dicastères. Le municipal P. Jolliet donne des informations concernant la situation actuelle du bâtiment scolaire de la Croix-Blanche et la création d'un centre de vie

enfantine. Les travaux ont pris plus de temps que prévu, les usagers devront vivre avec quelques inconvénients jusqu'à la fin des vacances d'automne où les échafaudages seront enlevés. Il est à prévoir que la cabane des jars soit déplacée dans un bref avenir. J.-M. Baatard, municipal, nous informe qu'il sera procédé à un audit interne au service communal de la voirie. A. Monod, municipal, s'exprime avec regret sur les divers actes de vandalisme qui ont eu lieu sur les installations sportives de la Croix-Blanche. A la motion de E. Corbaz, concernant un meilleur accès aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, B. Krattinger, municipal, répond que des investigations étant encore nécessaires, la Municipalité ne pourra pas soumettre l'étude souhaitée avant la fin de l'année.

F. Schmidt émet le vœu suivant: que la Municipalité organise avec l'EPFL un travail de faculté, travail de diplôme ou autre qui développe une vision à long terme sur l'aménagement et la densification prévus de la commune d'Epalinges.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 27 septembre. La séance est close à 22 h 55.

Afin de souhaiter la bienvenue à la nouvelle Municipalité ainsi qu'au nouveau Conseil, la présidente convie tout le monde à une petite agape à la sortie de la Maison de Commune en espérant que celle-ci aidera à la bonne entente entre les autorités communales, de manière que les débats futurs s'accomplissent dans la sérénité, avec courtoisie et compétence.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2011

En présence de 67 conseillers, la séance est ouverte à 20 h 15. Après avoir exprimé des remerciements au concierge communal pour son excellent travail, sa disponibilité et son amabilité, la séance débute par les communications de la présidente.

La rencontre avec la Municipalité du 12 septembre est résumée ainsi que la visite de la présidente aux Championnats vaudois d'athlétisme que notre commune a eu l'honneur d'accueillir en date du 24 septembre dernier. La vente-échange de jouets organisée ce même jour par l'Association des Parents d'Elèves (APE) ainsi que la Nuit de la raisinée ont aussi été évoquées.

Le Conseil est informé que c'est C. Delamadeleine qui a été nommé président de la Commission des finances.

L'ordre du jour et le procès-verbal acceptés à l'unanimité, M^{me} Françoise Aubert est assermentée en tant que secrétaire suppléante.

La Commission consultative des naturalisations de la Municipalité a toute son importance vu le nombre croissant de demandes. Il a été décidé que la commission serait composée de huit membres plus six suppléants, tous issus du Conseil.

Suite à la lecture du rapport de la Commission des finances par C. Delamadeleine, président rapporteur, le préavis N° 18 de la Municipalité sur l'arrêté communal d'imposition 2012 est approuvé à l'unanimité.

La participation de la commune à la constitution de la Région de protection civile du district de Lausanne est approuvée à l'unanimité, selon le préavis N° 19 de la Municipalité complété du rapport de la commission ad hoc, présidée par Y. Glayre. A. Monod, municipal, salue le travail de son prédécesseur M. Jean-Claude Sheppard qui lui a transmis ce projet excellentement bien ficelé.

Les communications de la Municipalité ont été les suivantes:

M. Mischler, syndic, nous communique que la Commission de culture et d'animation sera réactivée et formée prochainement. Les sélections sont encore ouvertes.

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

Les travaux de réfection du préau sud du complexe scolaire de Bois-Murat ont été terminés pour la rentrée scolaire, informe P. Jolliet, municipal. Des photos du réaménagement ont été disposées dans la salle du Conseil pour information. Les travaux suivis par M. René Vuilleumier jusqu'au terme de son mandat ont permis de sécuriser le cheminement des élèves. Profitant du chantier d'extension du collège de la Croix-Blanche, des travaux de réfection de la peinture des fenêtres ont été effectués, prélevés sur le fonds de réserve.

Pour la déchetterie, J.-M. Baatard signale que les prévisions et analyses concernant les coûts, les modalités d'évacuation, les matériaux récupérés font l'objet d'un mandat d'étude.

A. Monod, municipal, informe qu'un collaborateur du Service de l'éducation physique et des sports du canton a visité le complexe scolaire de Bois-Murat et ainsi vérifié la bonne ordonnance du bâtiment et des installations.

Un incident a nécessité des travaux urgents pour éponger une inondation au refuge du Chaugand. C'est aussi dans l'urgence qu'il a fallu procéder au changement du chauffe-eau à la Maison forestière. A la Maison Palinzarde, deux stores ont été remplacés. Informations transmises par B. Krattinger, municipal.

La récolte de notre vigne d'Epesses est excellente; pas une trace de pourriture n'a été décelée. 75 degrés Oechsle, 3724 kg pressés.

M^{me} O. Perroud propose au nom du groupe radical la motion «Un pas écologique vers le numérique». Objectif: une interface Web au service des conseillers. Cette motion est acceptée, ainsi que celle déposée par M^{me} M. Pittet au nom du groupe des Verts, «Pour un plan de mobilité à Epalinges». La Municipalité est chargée de présenter une étude pour l'ensemble de la commune.

M^{me} P. de Vrieze émet un vœu pour améliorer l'accès à l'entrée du bâtiment de la piscine dans le complexe de Bois-Murat. M^{me} B. Crottaz dépose une interpellation pour que le subventionnement de CHF 300.- à l'achat d'un vélo électrique soit à nouveau proposé aux Palinzards.

La prochaine séance du Conseil est agendée au 15 novembre.

L'assemblée est remerciée pour l'esprit constructif qui a régné lors de cette séance. La séance est close à 21 h 30.

Mercédès Assal, présidente

LA MUNICIPALITÉ INFORME



BUDGET COMMUNAL 2012

Nouvelle Municipalité, nouvelle législature, mais petits tracas récurrents. En effet, une part toujours plus grande des charges de la commune est dite «non maîtrisable», car imposée par le Canton ou la Confédération.

Loin de vouloir mésestimer l'utilité de ces coûts, force est de constater que la proportion augmente régulièrement (elle est passée de 52,52% à 53,33% de 2009 à 2010 pour Epalinges). Ces charges ont pour noms péréquation intercommunale, participation au déficit des TL et facture sociale. Cette dernière augmente globalement de 8% dans le canton, mais de 24% à Epalinges! La raison de cette progression palinzarde est que les calculs des acomptes 2012 sont basés sur des résultats exceptionnels de l'année 2010.

Une autre nouveauté de taille est la réforme policière. En effet, suite à la votation du 27 septembre 2009 sur la police unifiée, le Conseil d'Etat a promis de proposer une loi pour améliorer la situation. Cette loi a été votée et acceptée le 13 septembre dernier par le Grand Conseil. Pour Epalinges, la conséquence sera que nous allons devoir réorganiser complètement notre police en entrant dans un processus de police intercommunale ou en déléguant la sécurité à la police cantonale. Financièrement cela se traduit par une bascule de 2 points d'impôt du canton aux communes; ainsi le coefficient de la commune d'Epalinges passera de 64 à 66% de l'impôt cantonal de base sans effet sur le contribuable.

Malgré ces remous financiers et techniques, la Municipalité a le plaisir de présenter néanmoins un budget de fonctionnement quasiment équilibré, nous permettant de prévoir des investissements de l'ordre de CHF 8 millions sur lesquels le Conseil communal sera bien sûr appelé à se prononcer. Mais nous espérons que les années suivantes seront plus stables car, à l'instar de l'ancienne Municipalité et de nombreuses communes du canton, nous avons dû puiser dans nos réserves pour pouvoir présenter un budget raisonnable.

Le budget de fonctionnement 2012 de la commune d'Epalinges laisse apparaître **un excédent de dépenses présumé de CHF 12 510.-**.

	Budget 2012	Budget 2011	Ecarts en CHF	Ecarts en %
Revenus	40 782 630	36 997 160	+ 3 785 470	+ 10,23
Prélèvements s/fonds et financements spéciaux	- 2 607 730	- 1 180 660		
Ecritures internes	- 509 200	- 436 400		
Revenus épurés *	37 665 700	35 380 100	+ 2 285 600	+ 6,46
Charges	40 795 140	36 989 400	+ 3 805 740	+ 10,29
Amortissements	- 1 943 600	- 1 246 050		
Attributions aux financements spéciaux	0	- 165 950		
Ecritures internes	- 509 200	- 436 400		
Charges épurées *	38 342 340	35 141 000	+ 3 201 340	+ 9,11
Excédent de charges (-) / revenus	- 12 510	7 760	- 20 270	- 261,21

* Revenus et charges avec effets sur les liquidités.



AIDE FINANCIÈRE COMMUNALE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE NEUF

Afin d'encourager l'acquisition de deux-roues électriques, vu le succès rencontré lors des actions menées précédemment, une aide financière, de CHF 300.–, est à nouveau proposée aux habitants d'Epalinges, dès le 1^{er} décembre 2011, pour tout achat d'un vélo électrique neuf reconnu par le programme NewRide (suivi par les SIL).

Il s'agit d'un programme de SuisseEnergie, partenaire de l'Agence EcoCar qui promeut les véhicules à bon rendement énergétique. NewRide contribue non seulement à réduire les émissions telles que le CO₂, mais participe également à la promotion de la santé publique en proposant des deux-roues électriques adaptés aux besoins quotidiens et qui concourent à la réduction des nuisances dues aux embouteillages.

Cette participation sera versée, sur présentation de la facture acquittée attestant l'achat d'un vélo électrique neuf reconnu par le programme NewRide, par un passage au guichet de la Bourse communale.

Les modèles reconnus apparaissent sur le site:
www.newride.ch/franz/bikes_f.php

OUVERTURE D'UNE TABLE D'HÔTES DE PRO SENECTUTE VAUD

Prendre un repas seul n'est pas bon pour le moral; manger à plusieurs a bien plus de saveur! **Les tables d'hôtes** de Pro Senectute Vaud vous permettent de déguster des menus équilibrés, tout en faisant de nouvelles rencontres.

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture d'une table d'hôtes (destinée aux personnes âgées), sur Epalinges, au chemin du Bois-Murat 11, «Chez Fabienne». Ce lieu d'accueil est ouvert **le premier vendredi du mois**; il est accessible uniquement sur inscription 48 heures à l'avance. Votre hôtesse vous servira **le repas à 12 h** en toute convivialité, pour **le prix de CHF 15.–**. Pour les personnes à mobilité réduite ou résidant à une distance importante, des transports bénévoles sont possibles.

Pour renseignements et inscription: Fabienne Morand, tél. 079 478 19 14.

Rappelons que Pro Senectute Vaud est une association privée d'utilité publique. Son but est de contribuer au bien-être matériel, physique et moral des personnes âgées vaudoises, ainsi que de préserver ou de renforcer leur capacité de vivre indépendantes et intégrées à la vie du pays. L'association est présente dans toutes les régions du canton. Elle emploie quelque 70 collaborateurs, appuyés par plus de 400 bénévoles qui œuvrent auprès des personnes âgées.

ABONNEMENTS CFF

A partir du 1^{er} janvier 2012, la commune disposera de cinq cartes journalières ou abonnements AG-Flexi (contre quatre actuellement) permettant de voyager librement sur le réseau des CFF et la plupart des chemins de fer privés, ainsi que les trams et les bus dans de nombreuses villes et agglomérations suisses. Réduction sur les trajets de nombreux trains de montagne. La Flexicard constitue donc une alternative intéressante au billet ordinaire, car elle offre un rapport prix/prestation optimal pour les voyageurs sans abonnement. **Son prix est de CHF 35.– par jour.**

Les personnes intéressées, majeures et domiciliées sur le territoire de la commune d'Epalinges sont invitées à appeler le 021 785 61 20 ou à consulter l'agenda des disponibilités, sur le site communal www.epalinges.ch, et à passer à la Bourse communale (Maison Palinzarde, place de la Croix-Blanche 1, 2^e étage) pour en prendre possession, pendant les heures d'ouverture (lu-ve 8 h-11 h 30, lu-me 13 h 30-16 h, je 13 h 30-19 h). **Attention, pas de réservation possible.**

RECENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires de chiens doivent annoncer à la Police municipale, tél. 021 784 44 44, jusqu'au 31 janvier 2012:

- les chiens achetés ou reçus en 2011;
- les chiens nés en 2011 et restés en leur possession;
- les chiens morts, vendus ou donnés en 2011;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2011 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Nous rappelons l'obligation pour tous les nouveaux propriétaires de chiens de suivre des cours théoriques et pratiques.

INFORMATION SUR LES CARTES D'IDENTITÉ

Conformément aux informations déjà parues dans nos précédentes éditions, nous rappelons que seules les cartes d'identité peuvent être établies à Epalinges, au bureau du Contrôle des habitants, route de la Croix-Blanche 25, tél. 021 785 61 11. Les passeports quant à eux sont de la compétence du Centre de biométrie, voie du Chariot 3, 1003 Lausanne Flon, tél. 0800 01 12 91.

Délai de production: trois semaines

Compte tenu du délai de production (de deux à trois semaines), n'attendez pas le dernier moment pour requérir l'établissement d'une nouvelle carte d'identité. Dans une situation d'urgence, le Centre de biométrie de Lausanne est habilité à délivrer un passeport provisoire.

Documents exigés pour l'établissement d'une carte d'identité:

- L'acte d'origine (ce document est théoriquement déposé à notre bureau. L'ordre des prénoms mentionné sur l'acte d'origine est repris obligatoirement pour l'établissement de la carte d'identité)
- La carte d'identité (arrivant à échéance) ou l'avis de perte/vol délivré par la Police
- Une photographie (format passeport) aux normes
- La finance est de CHF 70.– pour les adultes, CHF 35.– pour les enfants

CAMBRIOLAGES EN FIN DE JOURNÉE, CAMPAGNE DE PRÉVENTION

Avec l'allongement des nuits en fin d'année, reviennent les cambriolages à la tombée du jour. Quelques astuces simples peuvent être dissuasives. En collaboration avec les Polices communales, la Police cantonale vaudoise a entamé, en novembre, une campagne de prévention.

Année après année, en automne, augmentent les vols par effraction commis à la tombée du jour dans les habitations. Au cours du mois d'octobre, la Police cantonale a enregistré 93 cas contre 66 en octobre 2010, 106 en novembre 2010 et 156 en décembre 2010.

Quelques astuces simples peuvent vous aider à éviter ces mésaventures qui sont souvent traumatisantes. L'une consiste à placer une minuterie enclenchant l'éclairage de son logement dès la tombée du jour; une autre, à installer des éclairages à détection à l'extérieur de l'immeuble ou de la maison.

Afin de mettre en garde chacun et de faire connaître ces modes de protection, les agents des Polices communales et les gendarmes conduisent conjointement une campagne de prévention. Les uns et les autres ont distribué dans les zones d'habitation de la plupart des régions du canton des flyers et de la documentation décrivant quelques manières de se protéger de ces infractions.

Ligne téléphonique: Urgences 117

NONAGÉNAIRES FÊTÉS

M. Maurice Vuilleumier a fêté ses 90 ans le 25 juillet dernier. Ingénieur de formation et doté d'un don commercial, son parcours professionnel lui a permis d'occuper des postes de grande envergure sur plusieurs continents. Peu courant, à la fin de la guerre, il est engagé aux USA comme ingénieur de développement. Il épousera la jeune fille qui travaillait à l'Ambassade des USA à Zurich et qui lui avait préparé tous les papiers pour se rendre dans le Nouveau-Monde. On lui a également confié différents mandats dans d'autres pays, notamment en Hollande, en Israël et au Venezuela, avant qu'il ne rentre en Suisse. Après trente années d'activité passionnante, ils décideront, avec son épouse, de profiter de leur retraite à Epalinges où il dit avoir passé des moments merveilleux depuis le 1^{er} septembre 1986.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



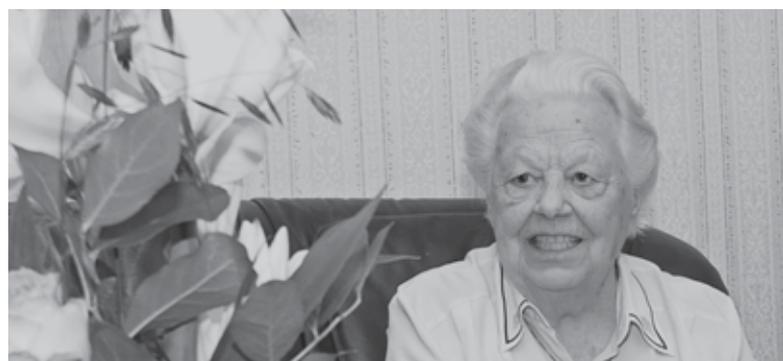
© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

M^{me} Miriam Schmied a célébré son 90^e anniversaire le 3 août. Née à Lausanne en 1921, Vaudoise d'origine, elle est arrivée à Epalinges en 1962. Sa famille a acheté une ferme au chemin des Planches. M^{me} Schmied se souvient des années enneigées et de l'époque où le seul moyen de transport public dans la commune était le tram qui passait une fois toutes les heures. Passionnée de gymnastique, M^{me} Schmied a créé le groupe de gym pour les aînés. Mère de deux garçons, dont M. Philippe Schmied, ancien conseiller communal, elle a l'immense joie de vivre entourée de ses enfants, de ses deux petits-enfants et de trois arrière-petits-enfants.

Le 22 août, **M^{me} Hélène Gehret** a fêté son 90^e anniversaire. Elle est née en 1921 à Brienz. Ce n'est que plus tard qu'elle déménage dans le canton de Vaud. Elle nous a reçues dans son joli appartement, à Epalinges. L'une des passions de M^{me} Gehret est le tricot, l'autre ses perruches qui lui tiennent compagnie. Elle possède probablement l'un des plus beaux balcons fleuris de la commune. Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants constituent son plus grand bonheur.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

M^{me} Lisette Faillettaz, née à Lausanne le 19 octobre 1921, est mariée depuis soixante-six ans. C'est durant ses années de service à la Poste qu'elle rencontre son mari qui y travaillait également. Elle a eu le courage et l'honneur d'être la première factrice pendant la guerre. Elle se souvient aussi d'avoir été au volant d'une Porsche, du temps où elle s'occupait du convoi de certaines voitures depuis Zurich. Elle s'établit à Epalinges, avec sa famille, en 1967. Avec son bus-camping, le couple, accompagné de ses deux enfants, a fait de nombreux voyages à travers la Suisse et l'Europe. M^{me} Faillettaz a maintenant deux petits-enfants et apprécie les voyages en car avec son mari, également nonagénaire. Sa générosité, son rire et son envie de partager lui permettent d'avoir du plaisir à exercer ses talents de pâtissière au profit de son entourage.

M^{me} Simone Vuilleumier vit depuis trente-cinq ans à Epalinges où elle a exercé vingt ans de bénévolat au profit des transports bénévoles d'Epalinges. Elle a cessé de conduire à 89 ans. Gruérienne, née le 3 octobre 1921, elle a grandi à Marsens près de Bulle. Après son passage au pensionnat chez les bonnes sœurs, elle a fait ses études d'infirmière à Fribourg. Elle a ensuite exercé dix ans comme gouvernante à l'école d'infirmières. Broderie, fuseau, filet ne sont que quelques techniques pour lesquelles elle est très douée et se passionne. Elle a brodé son trousseau, ainsi que la robe de baptême de sa fille. Très alerte, M^{me} Vuilleumier aime courir les bois, à la recherche de champignons.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Mercédès Assal,
présidente du Conseil communal



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES: CHANCRE COLORÉ DU PLATANE

Cette maladie contagieuse et virulente nécessite une intervention rapide afin de circonscrire sa progression. Le symptôme typique du chancre coloré consiste en une lésion de couleur brune ou violette sur le tronc et les branches qui progresse vers le haut en forme de triangle ou de «flamme». Plus tard, apparaissent sur l'écorce des gonflements, des boursofflures ou des craquelures. Une fois coupé, le bois atteint présente un noircissement caractéristique des vaisseaux, consécutif à la présence du champignon.

Le seul moyen de lutte est la prévention, basée sur deux principes: réduire ou, si possible, éliminer l'inoculum et éviter toute blessure aux arbres. L'élimination des sources d'infection passe par l'abattage de tout arbre mort ou malade et de ses voisins immédiats, afin de limiter la contamination par les racines. Toute intervention sur le platane doit se faire conformément aux prescriptions cantonales édictées sur le site Internet www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature.

Toute personne suspectant des symptômes de la maladie du chancre coloré du platane doit impérativement avvertir la Conservation de la nature (tél. 021 557 86 30). Tous prélèvements et analyses doivent se faire par l'intermédiaire d'un laboratoire agréé, notamment l'Ecole d'ingénieurs HES de Lullier, par la filière d'agronomie.

En cas de confirmation d'infection de l'arbre, l'abattage doit intervenir immédiatement, accompagné des conditions énumérées dans les mesures à prendre. Tous les frais sont à la charge du propriétaire.

Toute intervention de taille, d'élagage ou d'abattage doit préalablement faire l'objet d'une requête en autorisation auprès de la commune. Dans le secteur d'arbres protégés, l'abattage d'un platane infecté interviendra dans les plus brefs délais, simultanément à l'affichage au pilier public.

CHANGEMENT DE COMMANDANT AU SERVICE DU FEU

Le 5 novembre dernier, les Autorités communales, le Service du feu et quelques invités de marque ont pris congé officiellement du **capitaine Jean-Luc Favre**, commandant.

Celui-ci a, en effet, demandé à être libéré de ses fonctions après plus de vingt ans d'engagement sans faille, dont les dix dernières années en qualité de commandant. La population, le Conseil communal et la Municipalité remercient le commandant Favre pour l'intensité et la qualité de son engagement en faveur de la communauté palinzarde.

Déjà désigné au printemps, c'est le **lieutenant Yves Gorka** qui reprendra le commandement au 1^{er} janvier 2012, avec promotion dans le même temps au grade de capitaine. Nous l'en félicitons vivement et lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle et riche fonction, non dénuée de responsabilités.



De g. à d.: Le nouveau commandant Yves Gorka, le commandant démissionnaire au 31.12.2011 Jean-Luc Favre et les anciens commandants Jacques Seira, Daniel Christen, Jean-Pierre Lienhard.

ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS

Comme le veut la tradition, la Municipalité a reçu ses jeunes citoyens (filles et garçons) âgés de 18 ans. Cette année, 32 jeunes se sont rendus à la soirée mise sur pied en leur honneur, le jeudi 3 novembre.

Après une présentation de la commune et des activités de la Municipalité, les jeunes ont été informés par Madame la Présidente du Conseil communal des tâches et attributions de l'autorité législative.

Ensuite, les convives ont été invités à partager un apéritif et un repas pris en commun, dans la bonne humeur, à l'Auberge communale. Un cadeau-souvenir a été remis à chaque participant.



Les jeunes citoyens qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2012-2013

L'inscription des nouveaux élèves nés dans la période

**du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (1^{re} année du cycle initial)
et du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (2^e année du cycle initial)**

est prévue du lundi 16 janvier au vendredi 20 janvier 2012, de 8 h à 11 h, à la Direction des Ecoles, au rez-de-chaussée du bâtiment F du collège de Bois-Murat.

A présenter lors de l'inscription:

- le livret de famille (ou une autre pièce d'identité si vous n'avez pas de livret);
- le certificat de vaccination;
- le carnet ou une attestation d'assurance-maladie et accidents;
- une photographie format passeport.

Remarques:

Entrée retardée

Les parents des enfants nés entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2008 peuvent demander à retarder d'un an l'entrée en première année.

Entrée anticipée

Les parents des enfants nés entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2008 peuvent demander à avancer d'un an l'entrée en première année.

Les demandes de dérogation doivent être adressées par écrit à la Direction des Ecoles avant le 31 janvier 2012.

Soirée d'information:

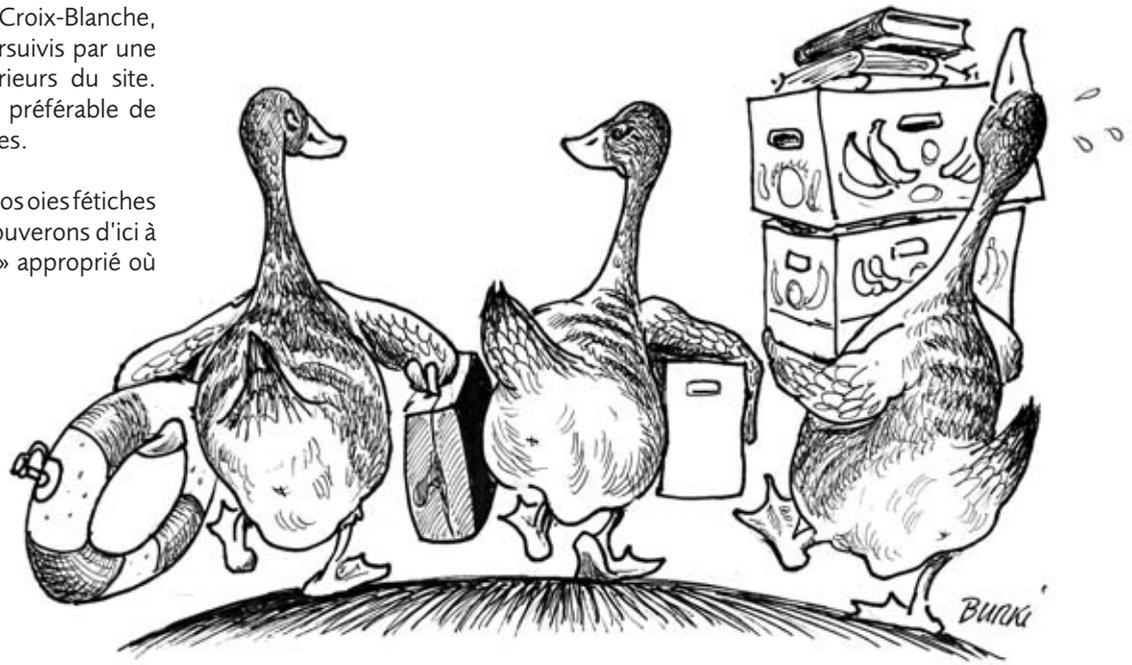
Une soirée d'information à l'intention des parents des nouveaux élèves du cycle initial aura lieu le **12 janvier 2012**, à 20 h, à la salle de quartier de Bois-Murat.

LE DESSIN DE BURKI

NOS CHÈRES OIES, EMBLÈME ANIMALIER D'ÉPALINGES, ONT ÉTÉ MISES EN PENSION...

Les travaux d'extension du collège de la Croix-Blanche, intervenant en ce moment, seront poursuivis par une modification des aménagements extérieurs du site. Dans ces conditions, il nous a semblé préférable de donner quelques vacances à nos volatiles.

Que notre population soit tranquilisée, nos oies fétiches ne sont pas abandonnées; nous les retrouverons d'ici à quelques mois dans un nouveau «logis» approprié où elles pourront passer du bon temps.



ANIMATIONS



LE 4 FÉVRIER 2012 «LE SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES VAUDOISES»

La Bibliothèque d'Epalinges, ainsi que de nombreuses autres bibliothèques réunies dans l'association Bibliovaud, participeront à une manifestation commune «Le samedi des bibliothèques vaudoises». Cette manifestation se veut à la mode de la «Nuit des musées» et a pour but de faire mieux connaître nos institutions, de donner une image plus moderne et dynamique que celle véhiculée par les idées reçues habituelles d'endroits tristes, silencieux et poussiéreux. Les lecteurs qui fréquentent notre bibliothèque savent bien que ce n'est pas le cas, et les personnes qui ne la connaissent pas sont cordialement invitées à venir le vérifier.

De plus, pour la Bibliothèque d'Epalinges, ce sera l'occasion rêvée de faire découvrir à la population palinzarde sa naissante section adultes.

Pour cette première manifestation, le thème générique choisi est «L'arbre aux saveurs». Sujet vaste et très porteur, qui permet de nombreuses incursions aussi bien dans la poésie que dans les livres de cuisine, ainsi que des rencontres entre goût et littérature... pour tous les goûts.

Nous avons donc le plaisir de convier la population à un apéritif à la bibliothèque, le samedi 4 février, entre 16 h et 19 h.

TÉLÉTHON 2011

Samedi 3 décembre, de 9 h à 15 h, sur la place de la Croix-Blanche, le Service de Défense Incendie et Secours d'Epalinges (SDIS) organise différentes activités, notamment à l'intention des enfants:

Tour en véhicule d'intervention Escalade de la grande échelle Vente de la mascotte

Les dons peuvent aussi se faire par téléphone au numéro gratuit: 0800 850 860



© Photo Heidi Virelaz-Bader, Epalinges

Vous pourrez déguster quelques contes racontés par M. Leresche et M^{me} Dudan, savourer une lecture de et par M. Michel Layaz (et peut-être connaître son œuvre littéraire) et tout simplement entrer en contact avec vos bibliothécaires... une bonne occasion d'exprimer vos désirs doux, amers, salés, sucrés par rapport à notre service.

LA CHANSON D'ÉPALINGES... EN ESCAPADE À PARIS...

Après avoir fêté dignement son 30^e anniversaire, La Chanson d'Epalinges, dirigée par Isabelle Favre Pralong, prépare son nouveau spectacle qui vous emmènera **EN ESCAPADE À PARIS les samedi 11 et dimanche 12 février 2012.**

Bloquez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas!

Après le concert du samedi, la soirée se poursuivra par un bal avec le MIDNIGHT Orchestre.



TOURNOI D'ÉCHECS POUR ÉCOLIERS

La 36^e édition du traditionnel tournoi junior d'échecs d'Epalinges, ouvert aux jeunes de moins de 20 ans, aura lieu cette année le dimanche 11 décembre dès 9 h à la Salle des spectacles.

Tous les participants joueront sept rondes au système suisse selon les règles du jeu rapide. Chaque joueur dispose de 15 min. pour finir chacune de ses parties. Programme de la journée: dès 9 h, contrôle des inscriptions; à 9 h 30 première ronde; à 15 h dernière ronde. Pause de 11 h 30 à 12 h 45. Proclamation des résultats et remise des prix dès 16 h. Fin du tournoi prévue pour 17 h 30.

Possibilité de restauration sur place, sous surveillance des organisateurs: CHF 15.- par participant et CHF 20.- par accompagnant. Inscription pour le repas obligatoire à l'avance (jusqu'au mercredi 7 décembre). Eventuellement, quelques repas additionnels pourront être distribués sur place avec une majoration de CHF 5.-.

La finance d'inscription au tournoi est de CHF 15.-, plus CHF 5.- en cas d'inscription sur place. Les inscriptions se font en ligne sur l'adresse: www.gelchess.ch/inscription_tournoi_epalinges.php ou par courrier postal: Rodrigo García García, avenue Warnery 10, 1007 Lausanne. Plus d'informations sur www.gelchess.ch/tournois/juniors_epalinges_11/tournoi_echecs_juniors_epalinges2011.php ou par téléphone: Gilbert Terrisse, 078 687 87 56.

MARCHÉ DE NOËL

L'Association des Commerçants et Artisans d'Epalinges (www.commerçants-epalinges.ch) a le plaisir de vous convier à son traditionnel Marché de Noël, qui aura lieu les samedi 3 et dimanche 4 décembre 2011 à la Grande Salle d'Epalinges.

Le marché sera ouvert le samedi de 9 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 17 h. Nous aurons la joie d'accueillir **saint Nicolas** le dimanche dès 11 h (pour chaque enfant, photos et petites attentions seront de la fête).

Les exposants de cette édition ne manqueront pas de vous étonner, tant par leurs produits de toute nature, que par leur passion pour vous les présenter.

N'hésitez pas à nous rendre visite, notre association vous attend pour passer un agréable moment.

ASSOCIATION MUSICALE D'ÉPALINGES (AME)

Dans le cycle des traditionnels concerts d'automne de l'AME, vous êtes conviés à venir écouter le dernier volet de la saison 2011 qui aura lieu le dimanche 4 décembre, à 17 h, à l'église des Croisettes.

Au programme: Trio Les Roseaux Chantants (deux hautbois et un basson)

CLUB DE NATATION: RECHERCHE SAUVETEURS POUR LA PISCINE

Le Club de natation (pour tous les nageurs adultes, dès 18 ans, habitant la commune) recherche des sauveteurs qui peuvent s'engager pour une simple surveillance des nageurs adultes à la piscine de Bois-Murat (contre rémunération), le mercredi soir, de 18 h à 20 h (19 h 45 sortie du bassin), hors vacances scolaires.

Le Club rappelle aux jeunes de 15/16 ans qu'il prend en charge les frais d'obtention du brevet de sauveteur pour ceux qui ne le possèdent pas déjà, avec obligation de s'engager pour deux saisons de surveillance, de fin août à fin juin de l'année suivante.

Renseignements «sauveteurs»: M^{me} Nagel au 021 652 47 19.
Toute autre information: M^{me} Chastan, présidente, au 021 653 44 43.

LES JARS NOIRS, NOUVELLE TROUPE THÉÂTRALE D'ÉPALINGES, PRÉSENTENT LEUR PREMIER SPECTACLE

Au printemps 2011, sous l'impulsion de Claude Henriot, commerçant palinzard et coiffeur émérite, s'est créée – autour d'une envie – la Compagnie des Jars Noirs, nom emblématique dans la commune puisque cet animal s'ébroue sur ses armoiries.

Plusieurs comédiennes et comédiens ont rejoint la troupe. Ils viennent d'horizons différents, apportant chacun des qualités complémentaires. Cette troupe, pour son premier exercice officiel, les 15, 16 et 31 décembre prochain à la Salle des spectacles, jouera une création. La pièce présentée, signée Bertrand Jayet – qui la met en scène – s'intitule «Le rôle».

L'argument:

Un metteur en scène débarque dans la demeure de sa sœur et de son beau-frère pour y préparer son nouveau triomphe. Il expose qu'il recherche, pour tenir le rôle principal de sa pièce, un comédien sans expérience. Antoine, le majordome, fou de théâtre, se propose mais se fait éconduire. Aidé de Simone, la cuisinière un peu braque, il monte un stratagème pour obtenir quand même ce «rôle».

Une pièce pleine d'humour, un peu grinçante, qui parle de théâtre, bien sûr, mais encore de la vie et de quelques-unes de ses turpitudes.

Les dates:

Les Jars Noirs espèrent vous voir nombreux pour cette grande première:

- les 15 (première) et 16 décembre, à 20 h 30, prix CHF 25.-/CHF 20.-
- le 31 décembre, dès 19 h 30, soirée de gala avec repas de Saint-Sylvestre, spectacle et danse, prix CHF 120.- avec repas/CHF 30.- sans repas.

Les réservations:

Par courriel melanie@henriot.ch ou par téléphone 078 631 23 48.

HARMONIE MUNICIPALE D'ÉPALINGES

L'Harmonie municipale a le plaisir de vous inviter à son concert de Noël, le dimanche 11 décembre, à 16 h, à l'église des Croisettes.

En cette période de l'Avent, des musiques traditionnelles de Noël seront au programme, ainsi que de grandes œuvres telles que «Salut d'Amour» de Elgar et «Le ballet du Roi-Soleil» de Lully.

Le concert verra la participation de l'Ecole de Musique.
Vin chaud à la sortie.

UNE DIACRE À VOTRE RENCONTRE

Sylvie Keuffer, diacre dans la paroisse La Sallaz-Les Croisettes, se tient à votre disposition pour partager une question, un souci ou simplement un moment convivial tous les mercredis, sauf vacances scolaires, de 16 h 30 à 17 h 30, au Café-Restaurant des Tuileries (ch. des Croisettes 21), à Epalinges. Bienvenue à chacune et à chacun.

SYMPHONIE

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité gratuitement.

Les prochaines rencontres auront lieu les samedis 10 décembre, 14 janvier, 18 février, 24 mars, à 12 h, à la salle de quartier de Bois-Murat (complexe scolaire).

En cas de mobilité réduite, un transport est organisé sur demande téléphonique le samedi matin, au 021 784 10 09 (M^{me} Marlène Schmied).

JEUX

SOLUTION DE LA GRILLE DE SUDOKU PARUE DANS LE N° 170 DE SEPTEMBRE 2011

Trente-cinq personnes ont trouvé la solution exacte. Il s'agit de: Claudine Leresche, Renée Ruppen, Rémy Taillens, Françoise Aubert-Longchamp, Martine Badet, Chantal Blondel, Claudine Borlat, André Brülhart, Pascal Chavaillaz, Christiane Chevalley, Emmanuel Devaud, Eric Ducret,

7	5	9	3	8	4	1	2	6
6	8	1	5	2	7	4	3	9
2	4	3	1	6	9	7	5	8
4	1	2	6	5	8	3	9	7
3	7	8	4	9	1	2	6	5
5	9	6	7	3	2	8	4	1
9	3	4	8	1	5	6	7	2
8	2	7	9	4	6	5	1	3
1	6	5	2	7	3	9	8	4

Alain Etournaud, Charles Galley, Liliane Geiser, Nilda Giroud, Henri Isler, Charles Isoz, Catherine Jordi, Charles Leuenberger, Daniel Pahud (Pierraz 23), Daniel Pahud (Tuileries 3), Marcel et Nelly Pauli, Janine Perrenoud, Arlette Perrin, Cécile Rapin, Bernadette Rothen, Samia Ryser, Ariane Scheidegger-Isler, Gottlieb Schenk, Noémie Solioz Perrelet, Eva-Marie Sordet, Mady Tardy, Philippe Vauthier, Christiane Zufferey. Nous tenons à les féliciter chaleureusement. Les trois premières personnes citées sont priées de passer au Greffe municipal où on leur remettra la traditionnelle récompense.

Nous vous proposons cette fois une grille de mots croisés. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 janvier 2012.

Horizontalement

1. Dis son éblouissement – Jésus, pour certains. 2. Agréable – Lettre grecque. 3. Erres. 4. Calife – Conjonction – Personnel. 5. Négation – Risque. 6. Bout de lac – Vasy! – Réfute. 7. Gares. 8. Porte germanique – Groupe étoilé – Groupe de transport. 9. Parcourue – Ecrit papal. 10. Extrémités de conducteurs.

Verticalement

I. Réprimandée. II. Président français. III. Erra – Laisse seul. IV. Victime du soleil – Machin. V. Comme le m2 – Négatif en raccourci – Conjonction. VI. Abaisse la valeur. VII. Secrétaire ancienne – Abréviation. VIII. Un solide, celui-là! – Organisation en anglais – Article inversé. IX. Comme Adam – Support de tissu. X. N'aimes vraiment pas.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE



SOLUTION DU N° 170 DE SEPTEMBRE 2011

Dix-sept personnes ont reconnu la photographie montrant le tilleul situé à proximité de la Maison de Paroisse qui dissimule – par son port majestueux – l'église des Croisettes, adroitement «effacée» grâce à l'angle de prise de vue choisi par notre photographe.

Les réponses exactes nous ont été données par: Eva-Marie Sordet, Stéphane Mury, Marc Pernet, Marc Baudois, Marianne Beutler, André Brülhart, Isabelle Carrard, Rachel Christinet, Michel Delessert, Marinette Ducret, Charles Galley, Frédy Girardin, Marinette Küffer, Michel Küffer, Christian Scheidegger, Gottlieb Schenk et Deborah Sheppard.

Nous les félicitons très sincèrement de leur perspicacité et invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nouvelle énigme

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M^{me} Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 janvier 2012.



© Photo Heidi Viredaz-Bader - Epalinges

Délai pour la remise des textes destinés au numéro de mars 2012:

- 20 janvier 2012
au Greffe municipal d'Epalinges

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS



SALLE DES SPECTACLES

- ◆ Samedi 3 décembre, de 9 h à 19 h, et dimanche 4 décembre, de 10 h à 17 h
Marché de Noël de l'Association des Commerçants et Artisans d'Epalinges (ACAE)
Le samedi, à 18 h, clôture de la mise aux enchères de l'œuvre de Bernard Pidoux, peintre centenaire
Le dimanche, dès 11 h, venue de saint Nicolas
- ◆ Mardi 6 décembre, à 20 h
Concert Alain Morisod & Sweet People
- ◆ Dimanche 11 décembre, dès 9 h
Tournoi d'échecs pour écoliers
- ◆ Jeudi 15 et vendredi 16 décembre, à 20 h 30
Compagnie Les Jars Noirs dans la pièce «Le rôle» (pour réservations, voir article en page 8)
- ◆ Dimanche 18 décembre, à 17 h
Concert de l'Avent du Chœur d'Enfants d'Epalinges
- ◆ Samedi 31 décembre, dès 19 h 30
Soirée de gala avec repas de la Saint-Sylvestre, spectacle de la compagnie Les Jars Noirs dans la pièce «Le rôle» et danse (pour réservations, voir article en page 8)

- ◆ Mardi 14 février, de 14 h à 17 h
Après-midi dansant pour les Aînés, avec orchestre musette et variétés
- ◆ Samedi 11 février, à 20 h (portes à 19 h 30), et dimanche 12 février, à 15 h (portes à 14 h 30)
Spectacle annuel de La Chanson d'Epalinges
Le samedi, dès 22 h, bal avec le Midnight Orchestre
- ◆ Jeudi 15 mars, à 19 h
Mérites 2011 et accueil des nouveaux habitants

MAISON DE COMMUNE

- ◆ Mardi 13 décembre, à 18 h 30
Séance du Conseil communal
- ◆ Mardi 21 février, à 20 h 15
Séance du Conseil communal

LOCAL DE VOTE DE BOIS-MURAT

- ◆ Dimanche 18 décembre, de 10 h à 11 h 30
Election: 2^e tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat vaudois
- ◆ Dimanche 11 mars, de 10 h à 11 h 30,
Elections cantonales

CENTRE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ Samedi 3 décembre, de 9 h à 13 h
Vente de pains et de spécialités diverses cuits au four à pain d'Epalinges

PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ Samedi 3 décembre, de 9 h à 15 h
Téléthon 2011

ÉGLISE DES CROISETTES

- ◆ Dimanche 4 décembre, à 17 h
Concert organisé par l'Association Musicale d'Epalinges: Trio Les Roseaux Chantants (deux hautbois et un basson)
- ◆ Dimanche 11 décembre, à 16 h
Concert de Noël de l'Harmonie municipale
- ◆ Samedi 17 décembre, à 17 h
Arbre de Noël paroissial
- ◆ Samedi 24 décembre, à 23 h
Culte de Veillée de Noël
- ◆ Dimanche 25 décembre, à 10 h 30
Culte de Noël
- ◆ Dimanche 22 janvier, à 10 h 30
Célébration œcuménique
- ◆ Dimanche 19 février, à 10 h 30
Culte des familles



LA MUNICIPALITÉ,
LE CONSEIL COMMUNAL
ET LE PERSONNEL
COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT
UN JOYEUX NOËL
ET UNE
BONNE ANNÉE 2012.